

Accidents du travail dans les secteurs relevant de la compétence fédérale canadienne

RAPPORT ANNUEL 2024 – FAITS SAILLANTS

Données tirées des déclarations des employeurs dans le cadre du Rapport annuel de l'employeur concernant les situations comportant des risques (RAESCR) 2024

RAESCR	
Rapport annuel	
Accident invalidant	5
Décès	2
Blessure légère	8
Nombre total d'heures travaillées	100,000
Nombre total d'ETP	50

SOUMETTRE

4 720

déclarations

↓ 1,5 % par rapport à 2023

18 877 accidents invalidants

↑ 0,4 % par rapport à 2023



35,2 %

(6 652) liés au
secteur routier



24,4 %

(4 793) liés au
secteur aérien

74 décès

↑ 4,2 % par rapport à 2023

35 décès routiers
(47 %)



Taux de fréquence des accidents invalidants (TFAI)

$$TFAI = \frac{\text{Nombre total d'accidents invalidants} + \text{nombre total d'accidents mortels}}{\text{Nombre total d'heures travaillées}} \times 1\,000\,000$$



2024 : 7,80

2023 : 7,77

Moyenne prépandémique sur
5 ans (2015-2019) : 9,28



Diminution
de 16,0 %

Nombre total d'équivalent temps plein (ETP) et nombre total d'heures travaillées

1,2 millions d'ETP dans les
secteurs sous réglementation fédérale ont
travaillé **2,4 milliards d'heures**
en 2024, ce qui représente une légère hausse
de 0,02 % par rapport à 2023.



Taux d'incidence des accidents mortels (TIAM)

$$TIAM = \frac{\text{Nombre total d'accidents mortels}}{\text{Nombre total d'ETP}} \times 100\,000$$

2024 : 6,00

2023 : 5,74

Moyenne prépandémique sur 5 ans
(2015-2019) : 5,87



Hausse de
2,2 %

